



A F A n° 5

J u i n 2 0 1 1

ACTUALITES DE L'AFA

◆ **LES MATINEES DE L'AFA**

Afin de mieux faire connaître l'arbitrage et de promouvoir ainsi l'AFA il a été décidé d'organiser une série de trois colloques de deux heures, appelés « **Les Matinées de l'AFA** » sur les thématiques : **Connaître, Pratiquer, Maîtriser l'arbitrage**.

Voir les programmes des trois matinées :

http://www.afa-arbitrage.com/IMG/pdf/PROGRAMMES_DES_TROIS_MATINEES.pdf

Les interventions sont assurées par des membres du conseil d'administration et du comité d'arbitrage de l'AFA, mais aussi des représentants des entreprises.

Les participants sont majoritairement des avocats mais également des experts comptables, juristes et étudiants.

Devant le succès de la première session qui fut rapidement complètes (50 participants) une seconde fut organisée avec un succès comparable



Cette nouvelle politique de communication sera renforcée dès la rentrée par des formations et colloques plus pointus.

Par ailleurs, nous faisons les démarches auprès du Ministère du Travail en vue de **l'obtention d'un numéro d'organisme de formation** qui nous permettra de valider les heures au titre de la formation professionnelle continue.

◆ PETIT DEJEUNER AU MEDEF

Ouvrir et former les avocats à l'arbitrage c'est bien, mais y sensibiliser les entreprises est tout aussi important

Dans ce but, nous avons pris contact avec le **MEDEF** qui a accepté d'organiser dans ses locaux, le 4 octobre prochain, un **petit déjeuner rassemblant des représentants des entreprises** au cours duquel nous aborderons le sujet « **l'arbitrage : outil de gestion des risques** ».

◆ DINER ANNUEL

Notre présidente, Madame Geneviève Augendre, a eu l'excellente idée de rassembler à l'occasion de ce dîner, les **membres de l'AFA qui ont mené des arbitrages** conformément à notre règlement.

Près de 40 personnes, toutes aussi prestigieuses les unes que les autres, étaient présentes pour un dîner dont les échanges furent fructueux et passionnants dans une ambiance amicale.

L'indépendance des arbitres, objet des récentes décisions de la Cour de Cassation, était au cœur des débats ; mais les **principes de responsabilité et de confidentialité**, auxquels l'AFA est très attachée, furent également évoqués.

Lire les propos introductifs de Madame Augendre. [http://www.afa-arbitrage.com/IMG/pdf/DINER_MAI_2011 - INTRODUCTION_G-A.pdf](http://www.afa-arbitrage.com/IMG/pdf/DINER_MAI_2011_-_INTRODUCTION_G-A.pdf)



◆ PROJETS AVEC L'OUZBEKISTAN

Le voyage de notre présidente en Ouzbekistan dans le cadre de l'association Droit et Commerce en octobre dernier porte ses fruits. Elle avait alors rencontré **l'Association des Cours d'arbitrage d'Ouzbekistan**. Cette association, enregistrée auprès du Ministère de la Justice, est indépendante et a pour but de développer l'arbitrage dans son pays. Elle a été créée en 2009 et regroupe 103 cours d'arbitrage

Depuis, une délégation a rendu visite à notre conseil d'administration en mars dernier. Elle était accompagnée du responsable des relations internationales ainsi que du Conseiller aux affaires économiques de l'Ambassade d'Ouzbékistan en France. Leur venue avait pour but un échange d'avis et d'expérience sur l'arbitrage ainsi qu'une éventuelle future coopération avec l'AFA.

A la suite de cette visite, Monsieur l'Ambassadeur d'Ouzbékistan en France a reçu **Madame Augendre et Noël Melin**, notre secrétaire général, afin de mettre au point avec l'AFA un accord de coopération dans le but de :

- **aller former des arbitres sur place**, (les frais de déplacements étant pris en charge par l'Ambassade de France en Ouzbékistan)
- **participer à l'élaboration des lois sur l'arbitrage**

L'Ouzbekistan est un pays neuf qui s'ouvre et a l'ambition de rentrer dans les grands cercles économiques mondiaux. Il est intéressant pour l'AFA d'être la première à être consultée sur ses projets sur l'arbitrage

◆ **NOTRE CONFERENCE ANNUELLE**

Nous aurons le plaisir de vous retrouver pour notre conférence le **mercredi 28 septembre prochain à l'Espace Cambon à 18heures**

Cette conférence sera précédée de l'assemblée générale qui se tiendra dans les mêmes locaux à 16h30

La conférence sera animée par **Monsieur Xavier Fortier, avocat au barreau de Montréal** qui nous donnera la vision du Canada sur le décret du 13 janvier 2011.

◆ **Madame Augendre** est intervenue le 31 mars lors d'une conférence organisée par la sous-commission Euro-Méditerranée de la Commission internationale de l'Ordre sur le thème "*Les nouveaux règlements d'arbitrage dans l'espace Euro-Méditerranée*".

ACTUALITES DE L'ARBITRAGE

◆ **NOUVEAU REGLEMENT AFA**

Vous avez été largement informés en son temps de l'entrée en vigueur de **notre nouveau règlement depuis le 1er janvier 2011**. Vous le trouverez sur notre site en français et en anglais

« *Sauf retouches ponctuelles, le Règlement de l'AFA n'avait subi aucune refonte complète depuis sa création en 1975...* » lire la suite de l'article rédigé par **Bertrand Moreau**
http://www.afa-arbitrage.com/IMG/pdf/NOTE_SUR_LE_NOUVEAU_REGLEMENT_AFA.pdf

◆ **LES ARBITRAGES EN COURS ET LE DECRET DU 13 JANVIER 2011**

C'est le **1er mai 2011 que le décret du 13 janvier 2011** sur l'arbitrage interne et international est entré en application en France pour la plupart de ses dispositions.

Mais si les arbitres saisis antérieurement au 1er mai 2011 sont concernés par ce texte, du moins leur mission n'est en rien modifiée.

Lire la suite de cette note rédigée par **Me Bertrand Moreau**
http://www.afa-arbitrage.com/IMG/pdf/11-04-27_-

[LES ARBITRAGES EN COURS ET LE DECRET DU 13 JANVIER 2011.pdf](#)

L'AFA veille scrupuleusement au respect de la confidentialité des arbitrages qui lui sont confiés.

Bertrand Moreau a par ailleurs publié une étude intitulée "**Le décret du 13 janvier 2011 relatif à l'arbitrage interne et international**" dans la Revue de Jurisprudence Commerciale ancien Journal des agrées N°2 mars-avril 2011.

◆:LA CONFIDENTIALITE

"Elle a toujours été considérée comme l'un des atouts majeurs de l'arbitrage et il était d'usage d'estimer que l'arbitrage obéissait à un principe de confidentialité..."

Me Bertrand Moreau là aussi à fait un point sur ce sujet :

http://www.afa-arbitrage.com/IMG/pdf/Note_sur_la_confidentialite_2011.pdf

◆ CONFERENCE IEAM

L'IEAM – Institut d'Expertise, d'Arbitrage et de Médiation organise le 28 juin à 18h au Tribunal de Commerce de Paris, une conférence : « *Au-delà du rapport Prada, témoigner de l'attractivité juridique et judiciaire de la France : le point de vue des acteurs* »

Bulletin d'inscription : http://www.afa-arbitrage.com/IMG/pdf/CONFERENCE_IEAM.pdf

◆ PRIX SCIENTIFIQUE DU CEPANI

Le CEPANI - Centre Belge d'Arbitrage et de Médiation - a créé en 2009, un **prix triennal** destiné à récompenser un **travail scientifique en matière d'arbitrage national ou international** réalisé par un jeune universitaire belge ou étranger. La prochaine édition, dotée d'une récompense de 10.000€, se déroulera en 2012.

L'ancien Président du CEPANI, **Guy Keutgen**, a demandé à l'AFA de faire connaître ce prix. Vous trouverez tous les renseignements dans le document :

http://www.afa-arbitrage.com/IMG/pdf/Reglement_du_prix_CEPANI.pdf

**Avant de nous retrouver le 28 septembre à l'Espace Cambon
nous vous souhaitons de très bonnes vacances**

8, avenue Bertie Albrecht – 75008 Paris

Tel. 33(0)1 53 77 24 31 – Fax 33(0)1 45 63 93 92 - info@afa-arbitrage.com

www.afa-arbitrage.com